



APPEL A CANDIDATURES

Conseil d'Administration et Bureau d'EFA 22

- ❖ Comme chaque année, une partie du Conseil d'Administration d'EFA22 sera renouvelée : Membres du conseil d'administration et présidence suite à la démission de S. Le Bihan.

Tous les nouveaux candidats seront les bienvenus !!!...

Notre mouvement a besoin de vous pour fonctionner. Plus nous serons nombreux au bureau, plus la tâche sera légère.

Une participation active au CA, c'est une réunion tous les 2 mois environ, une présence pour animer ou préparer quelques manifestations publiques dans l'année (on se partage les animations). Une partie des échanges et des préparatifs se font par mail....

- ❖ Il est important qu'EFA 22 renouvelle son CA pour bien fonctionner... sans quoi l'activité de l'association pourrait s'arrêter.

Nous vous rappelons également qu'EFA22 siège de droit au Conseil de Famille et que cela n'est possible que si l'association est active....

Pour être membre du CA, il faut être membre d'EFA soit en démarche d'agrément, soit postulant ou déjà parent adoptif. Le mandat de président, de trésorier ou de secrétaire n'est ouvert qu'aux membres d'EFA déjà parents adoptifs.

DEPOT DE CANDIDATURES (avant le 22 janvier 2016)

M ou Mme

Prénom

en démarche d'agrément postulant(e) parent adoptif

Se porte candidat(e) comme membre du conseil d'administration d'EFA22

Se porte candidat(e) comme président(e) du conseil d'administration d'EFA22

Réponse par courriel : contact@efa22.org

ou par courrier en renvoyant le coupon ci-dessous à :

Sophie Ribouchon, 24 rue Descartes, 22000 ST-BRIEUC